



Annulation déclaration mon enfant entend que père

Par **françois**, le **18/03/2009** à **12:00**

je voudrais savoir en toute sincérité,je vais être sans doute muté dans sud la France par mon travail,je viens d'avoir un enfant et je viens le déclaré mais je ne vis avec la maman et je voudrais ce que je dois faire;si je dois annulé mes droits de père ou m'arrange avec la maman.